

Audition dans le cadre de la Mission d'Information Parlementaire sur les événements de Srebrenica

17 mai 2001 - Audition de Pierre Salignon

Etait entendu : Pierre Salignon, responsable des opérations de Médecins sans frontières pour l'ex-Yougoslavie en 1995

P. Salignon : Monsieur le Président, Madame et Messieurs les députés, Mesdames, Messieurs. Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui et de me permettre d'apporter mon témoignage à la mission d'information parlementaire chargée d'établir la part des responsabilités politiques et militaires de la France dans la tragédie de Srebrenica.

Je travaille pour l'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) depuis 1992 et j'occupe aujourd'hui un poste de responsable des programmes.

Entre 1993 et 1995, j'étais responsable des opérations de Médecins Sans Frontières pour l'ex-Yougoslavie au siège parisien de l'organisation. A ce titre, j'ai effectué pendant 3 ans des visites régulières dans la région, et notamment dans les enclaves musulmanes de l'est de Bosnie, Srebrenica et Gorazde. Concrètement, j'étais chargé de l'analyse, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des opérations de secours de MSF.

A l'époque, une centaine de Médecins Sans Frontières de toutes les nationalités était présente en Bosnie Herzégovine, en Croatie, en Serbie et en Macédoine.

En Bosnie-Herzégovine, alors que la purification ethnique s'intensifiait, nos équipes médicales opéraient notamment dans les " zones de sécurité " des Nations unies, à Sarajevo, Bihac, Tuzla, Srebrenica, Gorazde et Zepa, mais aussi dans les territoires sous le contrôle des autorités de Pale.

Les volontaires de Médecins Sans Frontières sont entrés dans la " zone de sécurité " des Nations unies de Srebrenica en mars 1993 en même temps que le Général Morillon. Pendant plus de 3 ans, chirurgiens, médecins, infirmiers et logisticiens, tous volontaires, se sont succédés dans l'hôpital de Srebrenica au chevet des blessés et des malades.

Comme vous l'ont expliqué le 29 mars dernier au cours de leur audition les volontaires d'MSF Daniel O'Brien et Christina Schmitz, MSF a quitté Srebrenica fin juillet 1995 après que près de 30 000 civils ont été déportés en quelques jours par les hommes du Général Mladic et plus 7 000 autres exécutés ; parmi ces derniers, se trouvait une dizaine de blessés et de malades dont MSF avait la charge et 22 membres bosniaques du personnel médical de Srebrenica.

Je pense que l'objectif de la mission d'information parlementaire sur la tragédie de Srebrenica est avant tout d'évaluer si les engagements de protection pris en faveur de la population de cette " zone de sécurité " dans le cadre des Nations unies et presque toujours à l'initiative de la France ont été respectés; et, si non, pourquoi.

Je me propose de témoigner devant vous en mettant au centre de mes préoccupations les crimes graves dont a été victime la population de Srebrenica.

Trois questions me paraissent essentielles.

1) La première concerne la prévisibilité des massacres d'une partie de la population de Srebrenica. Elle est, me semble-t-il, aussi importante que celle de la prévisibilité de la chute de la " zone de sécurité " de Srebrenica. Si on se limite à l'examen de la chute, on évacue la responsabilité des Nations unies et de la France face aux massacres qui ont suivi l'abandon des habitants de Srebrenica aux mains des forces serbes de Bosnie.

2) La seconde question concerne l'absence de réaction des Nations unies pour défendre Srebrenica, puis après la chute de l'enclave, assurer l'évacuation en toute sécurité des habitants placés pourtant sous sa protection. En plus de l'absence de frappes aériennes de l'OTAN pour prévenir la conquête de Srebrenica par les forces bosno-serbes, aucun autre scénario n'a été envisagé, et mis en oeuvre ensuite, pour assurer l'évacuation protégée de la population civile et des " non combattants ", conformément aux engagements pourtant pris dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

3) Enfin, une troisième question concerne l'instrumentalisation de l'action humanitaire par la diplomatie française pendant la guerre en Bosnie. La participation de plus de 7000 soldats français avec un mandat humanitaire n'a-t-elle pas entretenu l'illusion de la détermination politique de la France à mettre un terme aux violences contre les civils ?

La prévisibilité des massacres

En juillet 1995, quand les forces serbes de Bosnie lancent leur offensive contre Srebrenica, le massacre des habitants est prévisible, quoi qu'en disent certains dirigeants français que vous avez auditionnés.

Depuis le début des hostilités en 1991, la guerre de " purification ethnique " qui ravage l'ancienne fédération yougoslave a

déjà provoqué la plus grande vague de réfugiés que l'Europe ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Dans la seule Bosnie-Herzégovine, sur les 5 millions d'habitants, près de 2,7 millions ont dû abandonner leurs foyers, tandis que des centaines de milliers d'autres ont cherché refuge dans les pays voisins. Plusieurs dizaines de milliers de civils sont morts, tombés sous les bombes des belligérants, assassinés par les tireurs embusqués.

Quatre ans avant le massacre de Srebrenica, les circonstances de la chute de Vukovar en 1991 avaient également montré que les massacres de populations étaient indissociables de la guerre de purification ethnique. Avant la chute de la ville de Vukovar aux mains des hommes de Slobodan Milosevic le 18 novembre 1991 après plus de 86 jours d'un siège atroce, un convoi MSF était parvenu à évacuer quelque 100 blessés graves. Il ne fut pas autorisé à y retourner pour chercher ceux qui étaient restés (plus de 200). Le choc fut terrible d'apprendre quelques semaines plus tard qu'ils avaient tous été exécutés et jetés dans des fosses communes.

L'assaut lancé le 6 avril 1992 par les nationalistes serbes contre le nouvel Etat bosniaque a ensuite entraîné l'extension des opérations de nettoyage ethnique à la Bosnie. Des centaines de villes et de villages ont été systématiquement détruits et incendiés par les milices du leader serbe de Bosnie, Radovan Karadzic. Des dizaines de milliers de civils ont été emprisonnés, torturés, les " élites " massacrées dans des camps de concentration de sinistre mémoire : Omarska, Manjaca, Trnopolje, Keraterm.... le tout conformément à un plan soigneusement programmé. Les Etats occidentaux ont protesté sous la pression d'une opinion publique internationale choquée par les images des corps décharnés des prisonniers. Les camps ont été fermés, mais les opérations de purification ethnique se sont poursuivies... Souvenez-vous des massacres commis en 1992 et 1993 dans l'est de la Bosnie à Zvornik, Cerska, Bratunac, Foca. A chaque fois, ils ont été organisés méthodiquement ; les hommes et les adolescents en âge de se battre ont été emprisonnés et exécutés ; les femmes violées, torturées, déportées.

En juillet 1995, alors que Srebrenica est attaquée, les méthodes de guerre du Général Mladic et de ses hommes sont parfaitement connues des autorités françaises, de tous.

L'ambassadeur de France en Bosnie, Monsieur Henri Jacolin, vous a d'ailleurs rappelé qu'il avait fait part à Paris dès 1993 de la clarté des objectifs politiques et militaires des nationalistes serbes dans un télégramme diplomatique intitulé, fort justement, " Chronique d'un nettoyage ethnique annoncé ".

Le chef des enquêtes sur la tragédie de Srebrenica au Tribunal Pénal International, Monsieur Jean-René Ruez, a quant à lui rappelé dans son audition que dès 1994, le Général Mladic avait annoncé publiquement son intention d'exterminer la population musulmane de l'Est de la Bosnie.

Il faut enfin rappeler que la résolution 819 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a créé la " zone de sécurité " de Srebrenica, à l'initiative de la France, faisait référence dans son préambule au risque de génocide qui pesait sur la population qu'elle devait protéger.

Mon premier séjour à Srebrenica remonte au mois de mars 1994. Je me souviens avoir découvert un véritable ghetto, une prison à ciel ouvert. L'enclave musulmane de Srebrenica avait été déclarée " zone protégée " par les Nations unies en avril 1993, et avait été placée sous le contrôle d'un contingent de la FORPRONU après que les soldats bosniaques aient été désarmés.

Plus de 40 000 civils, en majorité des femmes, des enfants et des vieillards, survivaient dans des conditions terribles. Ils étaient soumis à la fois au blocus des milices bosno-serbes et au contrôle des soldats des Nations unies. En entrant dans Srebrenica, j'ai vraiment eu l'impression à l'époque que la loi de l'agresseur s'appliquait, et que les forces de l'ONU en assuraient le respect. Car si la présence d'un contingent de la FORPRONU a permis de limiter dans un premier temps les violations du cessez-le-feu, elle a surtout fait le jeu des forces du Général Mladic en interdisant aux Bosniaques tous mouvements d'entrée et de sortie ; la population était prise au piège. L'accès à Srebrenica dépendait exclusivement du bon vouloir des autorités bosno-serbes qui en interdisaient l'entrée ou la sortie aux organismes de secours quand elles le désiraient et confisquaient le contenu des convois sans que le FORPRONU puisse intervenir.

La population civile ne recevait que le minimum lui permettant de survivre. La situation était particulièrement difficile dans la ville où étaient concentrées plus de 20 000 personnes, contre 5 000 avant la guerre.

En mars 1994, l'action des Casques bleus se réduisait à geler la situation sur le plan militaire. Rien de plus. Il n'a jamais été envisagé l'usage de la force pour lever le siège de l'enclave. Le bataillon canadien de la FORPRONU est même resté bloqué pendant plusieurs mois avant de pouvoir être relevé. Je me souviens de discussions dans l'enclave avec ces Casques bleus quotidiennement ridiculisés, dégoûtés par leur mission. Je me souviens aussi des réfugiés amaigris, de leur peur de voir Srebrenica attaquée et d'être massacrés, de leurs souvenirs des opérations de nettoyage ethnique dans l'est de la Bosnie en 1992 et 1993.

Pendant les mois qui ont suivi, la situation n'a cessé de se dégrader; ce qui a amené MSF à questionner l'utilité de ses opérations de secours dans les enclaves de l'est de la Bosnie. Nous étions en fait devenus malgré nous des " médecins de prison "; je me souviens avoir écrit dans le journal de MSF en juin 1994, que (je cite) " faute de détermination politique internationale, nous assurions désormais le service social des forces d'occupation en attendant que les populations civiles soient déplacées et que le processus de purification ethnique dans l'est de la Bosnie s'achève ". Les Casques bleus n'avaient pas les moyens de leur mission. Peu nombreux, mal équipés, ils étaient eux-mêmes pris au piège, devenus des otages. Le 20 octobre 1994, dans une tribune publiée dans le journal Libération, je disais également mon sentiment que l'avenir des habitants de Srebrenica, Gorazde et Zepa, était (je cite) " suspendu à la seule volonté de la communauté internationale de les voir survivre ". Faute de mobilisation internationale, j'étais convaincu que la chute de Srebrenica et de Zepa n'était plus

qu'une question de temps et que le pire était à craindre. C'est pour cela que MSF a tout fait pour maintenir ses équipes médicales à Srebrenica. Nous espérons que la présence de témoins étrangers ferait hésiter les tueurs.

Au début de l'année 1995, tout s'est précipité. Les combats en Bosnie ont repris à grande échelle. Le ravitaillement de la capitale bosniaque est devenu impossible. La même stratégie d'étranglement a été appliquée contre Srebrenica et les autres enclaves de l'est de la Bosnie. Les convois humanitaires rentraient au compte-gouttes avec le minimum nécessaire. Et à plusieurs reprises, les équipes de MSF, du Comité international de la Croix Rouge et du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, ont été la cible d'attaques directes de la part de tireurs embusqués à Sarajevo, Gorazde et Srebrenica.

En mars 1995, au cours d'une autre visite à Srebrenica, je n'ai pu entrer dans l'enclave qu'après plusieurs heures de négociations à Bratunac avec les autorités locales. Les miliciens étaient arrogants et nous ridiculisaient. Ils ne cachaient pas que (je cite) " quand l'heure serait venue, ils tueraient tous les Musulmans ".

Alors que la population de Srebrenica allait vivre son troisième hiver de siège, il était devenu presque impossible d'assurer l'acheminement des secours. Les violations de cessez-le-feu étaient chaque jour plus nombreuses. Les réfugiés ne cachaient pas leur volonté (je cite) " de quitter cet enfer, à n'importe quel prix ".

A compter du 15 avril 1995, les autorités de Pale se sont opposées à toute rotation des volontaires MSF travaillant à Srebrenica et Gorazde. Elles soufflaient le chaud et le froid et cherchaient à briser l'isolement diplomatique dont ils étaient victimes depuis plusieurs mois. L'accès des organisations de secours aux enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie était pour elles un moyen de pression dans le cadre des négociations qu'elles menaient avec les Nations unies.

Le 14 juin 1995, en pleine crise des otages, notre représentant à Pale, Monsieur Oberreit, toujours confronté au refus des autorités de nous laisser avoir accès à Srebrenica et Gorazde, nous faisait parvenir un message dans lequel il soulignait que si les militaires bosno-serbes avaient peut-être cédé sur les otages de la FORPRONU, ils durcissaient davantage leur position. Les préparatifs militaires contre les enclaves se précisaient et il était de plus en plus clair que les militaires n'avaient pas envie de nous voir là-bas si offensive et carnage il devait y avoir, ce qui lui semblait relativement certain. Il nous posait aussi plusieurs questions : " Que faire ? Faut-il partir de Srebrenica et Gorazde pour des raisons de sécurité et devant l'impossibilité de faire entrer de nouvelles équipes ? Peut-on y rester malgré les risques ? ".

Je mentionne ce message du mois de juin pour montrer comment à l'époque l'attaque de l'enclave ne faisait aucun doute dans la tête des volontaires présents sur le terrain. Alors, à plus forte raison pour des observateurs militaires occidentaux.

C'est dans ce contexte que je me suis rendu à Pale du 17 au 26 juin 1995. Nos équipes dans les enclaves étaient épuisées et inquiètes. Mais elles refusaient de sortir tant qu'elles n'auraient pas la certitude d'être remplacées. En effet le Professeur Nicola Koljevic, Vice-Président des Serbes de Bosnie, ne s'opposait pas à la sortie de notre personnel mais faisait obstacle à l'entrée de nouvelles équipes. Selon lui, les militaires étaient contre. Pendant mon séjour, j'ai rencontré Le professeur Koljevic et son ministre de la Santé, Monsieur Dragan Kalinic, à de multiples reprises. Aux cours de ces entretiens, ils ont fait état de leurs inquiétudes devant les combats qui s'intensifiaient dans l'ensemble de la Bosnie. Nous étions accusés d'être des espions ; nous étions accusés d'aider leurs " ennemis " alors que, selon eux, les enclaves de l'est de la Bosnie étaient utilisées par les Bosniaques pour mener des actions militaires contre les Serbes. Ils parlaient de villages brûlés et de civils exécutés à proximité de Srebrenica. A l'époque, Le Professeur Koljevic en prenait prétexte pour nous annoncer de futures actions de représailles contre les zones de sécurité des Nations unies dans l'est de la Bosnie, et ne cachait pas la volonté des militaires d'appliquer la loi du Talion.

Dans le cadre de ces entretiens, il a été fait également état de contacts en juin 1995 entre des officiers français, le Général Janvier, Chef des Casques bleus en Bosnie, le Général de Lapresle, et le Général Mladic. Le Professeur Koljevic en parlait librement sans donner plus de détails mais en ne cachant pas que (je cite) " l'affaire des otages était réglée ".

Après plusieurs jours d'attente, nous avons obtenu les autorisations d'accès à Srebrenica puis à Gorazde sans plus d'explications. Nous avons seulement appris que des visites de hauts responsables des Nations unies étaient attendues, notamment celle de Monsieur Bijeveld, Envoyé spécial du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés en ex-Yougoslavie. Le Professeur Koljevic ne nous a pas caché que les autorisations d'accès données à MSF lui étaient utiles car elles permettaient de montrer aux Occidentaux la bonne volonté des autorités de Pale, même si au même moment la FORPRONU était bloquée. Il était persuadé que l'issue de la guerre était en train de se jouer, que le sort des enclaves serait bientôt scellé, que la paix était pour demain.

Une équipe médicale réduite - une infirmière et un médecin - a pu rejoindre Srebrenica le 24 juin 1995. Les autorités de Pale ont néanmoins refusé qu'elle soit renforcée par un chirurgien expatrié. Quant au CICR et à la FORPRONU qui négociaient eux aussi l'accès aux enclaves, ils sont restés bloqués.

Si j'avais des craintes de voir Srebrenica attaqué avant ce séjour à Pale, j'en étais convaincu quand je suis rentré à Paris début juillet 1995. Je savais que ce n'était plus qu'une question de temps.

L'abandon par la FORPRONU de la population de Srebrenica

Daniel O'Brien et Christina Schmitz sont venus témoigner devant vous le 29 mars dernier. Ils vous ont livré au jour le jour leur témoignage sur la chute de la " zone de sécurité " des Nations unies de Srebrenica. Je veux ici simplement compléter leur

audition et souligner plusieurs points qui me semblent importants.

Quand l'attaque des forces serbes de Bosnie a commencé contre Srebrenica, nous avons pendant les premiers jours pensé que l'OTAN et la FORPRONU allaient réagir. Quand je dis " nous ", je pense aux volontaires MSF à Srebrenica, à Belgrade, à Sarajevo, mais aussi aux responsables MSF à Paris. Tout le monde attendait des frappes aériennes de l'OTAN. Notre équipe sur place vous l'a dit lors de son audition. Le Commandant Karremans continuait même à les promettre le 10 juillet au soir aux autorités de Srebrenica.

Même si nous savions que les troupes onusiennes étaient limitées en nombre, avaient peu de matériel, même si nous savions que les quelques soldats bosniaques encore présents dans l'enclave étaient faiblement armés, nous nous rattachions à l'idée que, comme à Gorazde en avril 1994, il se passerait quelque chose, que la présence de guideurs au sol dans l'enclave jusqu'au dernier jour de l'offensive était un signe des actions futures de l'OTAN.

Mais nous sommes trompés.

Comme vous le savez maintenant, les multiples demandes de frappes aériennes formulées par le contingent néerlandais de Srebrenica ont toutes été refusées. En tant que commandant du dispositif militaire onusien en Bosnie, le Général Janvier détenait le pouvoir de les autoriser. Quand il a finalement donné son accord, le 11 juillet, il était trop tard. Les deux frappes aériennes de l'OTAN devenaient le symbole du manque de courage et de la démission des Etats occidentaux. L'enclave était déjà tombée et les violences contre la population commençaient.

Je n'ai pas l'expertise pour juger si il était possible de réaliser des frappes de l'OTAN pour défendre Srebrenica, mais ce qui saute aux yeux, c'est que les arguments produits devant vous pour justifier leur absence sont en contradiction avec les faits. Car, en Bosnie, quand on a voulu frapper, on a frappé.

Le Général de Lapresle a confirmé dans son audition qu'il n'a jamais eu aucun problème technique avec le système tant décrit de la " double clé " qui serait responsable du retard des frappes aériennes de l'OTAN à Srebrenica.

L'absence de frappes de l'OTAN a également été expliquée un temps par le refus des autorités néerlandaises de mettre en danger la vie de leurs soldats à Srebrenica. Or, aujourd'hui, on sait que la demande d'arrêt des frappes de l'OTAN émise par les Néerlandais est postérieure à la chute de Srebrenica et a même été anticipée par une décision du général français Gobilliard qui estimait qu'elles n'avaient plus d'utilité, la " zone de sécurité " de Srebrenica étant déjà tombée. Il n'y a donc pas eu de veto du gouvernement hollandais pour empêcher les avions de l'OTAN de frapper avant le 11 juillet 1995.

Enfin, un autre argument technique a été avancé pour expliquer l'inaction de la FORPRONU et de l'OTAN à Srebrenica : il n'y aurait pas eu de guideurs au sol pour diriger les frappes aériennes des avions de l'OTAN. Cet argument a été lui aussi démenti. Il apparaît aujourd'hui qu'il n'y avait pas une mais deux équipes de guideurs au sol qui sont restées opérationnelles jusqu'à la chute de l'enclave : une équipe hollandaise et une équipe britannique. Curieusement, l'existence de cette dernière n'a jamais été reconnue officiellement par le gouvernement britannique alors qu'elle est confirmée par l'équipe MSF présente alors à Srebrenica.

C'est ainsi que l'absence d'explications officielles crédibles continue de nourrir des rumeurs sur les raisons de l'absence de soutien aérien de l'OTAN lors de l'attaque des troupes bosno-serbes contre Srebrenica.

Un accord a-t-il été conclu en marge de l'ONU entre les autorités françaises et le Général Mladic qui aurait permis la libération des otages contre la promesse de ne plus utiliser les avions de l'OTAN contre les positions de l'armée bosno-serbe ? Personnellement, je n'en sais rien. J'espère par contre que vos travaux permettront de connaître ce qui s'est réellement passé.

Alors que les forces serbes de Bosnie entrent dans la zone de sécurité de Srebrenica le 6 juillet 1995, la question de la protection devient centrale. Les massacres sont prévisibles ; tous les hommes en âge de se battre sont en danger de mort. Malgré le cynisme dont avaient fait preuve la plupart des Etats occidentaux depuis le début de la guerre en ex-Yougoslavie, nous nous attendions à ce que la force des Nations unies protège ceux des réfugiés qui chercheraient à se placer sous sa protection. Nous pensions que même si la chute de Srebrenica était prévisible, les Casques bleus s'opposeraient aux violences contre la population civile qui s'était regroupée dans et devant la base des Nations unies à Potocari. Nous pensions qu'ils tenteraient au moins de faciliter son évacuation dans des conditions humaines.

Nous ne pouvions imaginer que les Casques bleus livreraient la population aux miliciens serbes. Jusqu'à la fin, l'équipe MSF à Srebrenica s'est refusée à croire que l'ONU ne réagirait pas. Et pourtant...

Le 11 juillet au matin, alors que l'on croit encore que des frappes massives de l'OTAN vont avoir lieu, que la promesse faite aux autorités de Srebrenica par le Commandant Karremans le 10 au soir va être respectée, rien de significatif ne se passe. Les avions de l'OTAN frappent mais il est déjà trop tard. Les hommes du Général Mladic ont déjà pénétré dans la ville.

Alors qu'une partie de la population de Srebrenica terrorisée fuit vers la base de la FORPRONU à Potocari pour se placer sous la protection des Nations unies, les Casques bleus s'opposent à l'entrée dans leur base des camions chargés de blessés et du personnel médical bosniaque qui vient d'évacuer l'hôpital de Srebrenica. Seule la détermination des médecins bosniaques et des réfugiés qui se pressent devant les grilles de la base des Nations unies, les oblige à les laisser entrer.

Les 12 juillet, les Casques bleus sont livrés à eux-mêmes et contraints de négocier leur réédition avec le Général Mladic. Aucune action concrète ne semble avoir été envisagée pour protéger la population civile par la hiérarchie de la FORPRONU qui est à l'époque dans les mains de deux généraux français, le général Janvier, à Zagreb, et le général Gobilliard, à Sarajevo. Sans plus de soutien matériel et diplomatique, les Casques bleus n'ont d'autres choix que de " coopérer " avec les soldats serbes de Bosnie, qui dictent leurs règles. Les soldats de la paix prennent malgré eux un rôle actif dans la déportation des réfugiés qui avaient cherché à se placer sous leur protection à Potocari. Dans la pratique, ils participent au tri des réfugiés ; ils

aident les miliciens serbes à contenir la foule avant que les réfugiés soient contraints de monter dans les bus que le Général Mladic a réquisitionnés pour les déporter ; certains soldats de la paix remettent, sous la contrainte, leurs uniformes, leurs armes et leurs véhicules aux miliciens serbes qui les utilisent alors pour accomplir leurs crimes, pour séparer les hommes des femmes, et pour traquer les fuyards dans la forêt.

Les hommes qui se sont réfugiés à Potocari pensant bénéficier de la protection des Nations unies ont été remis aux forces serbes de Bosnie, certains après avoir été désarmés par les Casques bleus eux-mêmes. Ce sont environ 700 hommes qui avaient trouvé refuge dans la base de la FORPRONU de Potocari tandis que près de 2000 autres étaient dans les champs et les hangars à l'extérieur de la base des Nations unies.

Sous prétexte de protéger les femmes et les enfants, tous les hommes de Srebrenica ont été considérés par les soldats de la paix comme des " combattants potentiels ". Ils ont été remis aux forces serbes de Bosnie. Peu importe qu'ils aient été des " non combattants ", désarmés. Peu importe les coups de feu dans les hangars situés à proximité de la base de la FORPRONU à Potocari, manifestations sonores des exécutions qui avaient déjà commencé.

Les blessés n'ont pas été épargnés. Le 14 juillet 1995, quand la liste de blessés accueillis dans la base de la FORPRONU à Potocari est établie par l'équipe MSF et le personnel bosniaque, c'est avant tout pour les protéger et éviter qu'ils ne disparaissent lors de leur évacuation. A notre grande stupeur, cette liste, remise ensuite à la FORPRONU, va permettre aux hommes du Général Mladic de mieux les sélectionner sans que les responsables de la FORPRONU à Potocari ne s'y opposent.

Dès le 13 juillet 1995, à Tuzla, en territoire sous contrôle des autorités de Sarajevo, des informations commencent à circuler sur une colonne de réfugiés qui a tenté de fuir l'enclave à travers la forêt. Pourtant, rien n'est envisagé pour lui porter assistance. Alors que les femmes rescapées témoignaient des colonnes de prisonniers qu'elles avaient vues sortant des forêts dans les localités de Bratunac et Koljevic Polje, les Nations unies et les Etats occidentaux sont restés silencieux et inactifs. Et les massacres se sont poursuivis plusieurs jours en toute impunité. Plus de 7000 victimes, en majorité des hommes, ont alors été exécutées et jetées dans des fosses communes. Plus de 2 000 ont été faits prisonniers à Potocari, les autres l'ont été alors qu'ils essayaient de fuir à travers la forêt.

J'ai du mal à croire qu'il n'était pas possible de leur porter secours.

Si l'on s'arrête quelques instants sur le nombre macabre des victimes, force est de constater que 100% des hommes qui ont fait confiance à l'ONU et ont cherché refuge et protection auprès des Casques bleus sur la base de Potocari ont été livrés par l'ONU et sont morts assassinés. Alors qu'un bon nombre de ceux qui ont tenté de s'enfuir sous la conduite de l'armée bosniaque en prenant le risque de traverser les lignes militaires serbes et les champs de mines ont survécu. Ils sont au nombre de 4000 survivants sur une colonne d'environ 10 000 personnes.

Dès le 24 juin 1995, et la première incursion serbe dans Srebrenica, nous étions convaincus à Paris qu'une attaque serbe de grande envergure venait d'être lancée. Nous avons été alors en contact sur le terrain et en Europe avec de nombreux journalistes, les représentants des Nations unies et de la FORPRONU, pour les alerter de ce qui se préparait. Nous étions rivés à nos téléphones, en contact continu avec les volontaires MSF sur le terrain, à Belgrade, Zagreb, Pale et Srebrenica, mais aussi avec le HCR et le CICR à Genève, Monsieur Kofi Annan à New York, et bien d'autres. Au fur et à mesure que les nouvelles de Srebrenica nous parvenaient, elles étaient rendues publiques. C'est ainsi que MSF a, dès le 6 juillet 1995 et presque quotidiennement, publié des communiqués de presse décrivant la tragédie et a exprimé ses plus vives inquiétudes sur le sort réservé aux civils. Le 12 juillet, MSF a dénoncé la séparation, sous les yeux des Casques bleus, des hommes et des femmes, et l'envoi des prisonniers vers le stade de Bratunac. Plusieurs appels pour la protection de la population ont été lancés. Avec l'arrivée des premiers rescapés dans la région de Tuzla, nos équipes sur place ont témoigné des marques évidentes de sévices que portaient de nombreuses femmes et jeunes filles. Les rescapés témoignaient aussi des massacres en cours. Le 13 juillet au soir, les forces serbes avaient achevé la déportation de la majorité de la population qui avait cherché refuge auprès de la FORPRONU à Potocari, soit 30 000 personnes, les deux tiers des habitants de l'enclave. Mais, dans un communiqué publié le 14 juillet, MSF soulignait déjà que si la majorité de la population réfugiée à Potocari venait du sud de l'enclave de Srebrenica, on était encore sans nouvelles de plusieurs milliers de civils originaires des villages situés plus au nord. A Tuzla, en territoire bosniaque, la rumeur de l'existence d'une colonne de plus de 10 000 personnes essayant de percer les lignes de défense de l'armée serbe de Bosnie circulait déjà. Les femmes rescapées expliquaient que la majorité des hommes avaient préféré ne pas aller à Potocari, persuadés qu'ils ne seraient pas protégés par les soldats de la paix. Il s'agissait en majorité, mais pas exclusivement, d'hommes, de réfugiés, d'adolescents désarmés, protégés par quelques soldats bosniaques.

Malgré ces informations, la FORPRONU est restée passive ; les Etats européens, dont la France, se sont contentés de protester sans agir. Le Président français Jacques Chirac a fait des déclarations publiques pour expliquer que la France était prête à reconquérir Srebrenica. Mais il n'y a eu ni reconquête ni aucune action pour tenter au moins de prévenir les massacres dans l'enclave ou venir au secours des populations qui fuyaient à travers la forêt.

Pourtant, si l'enclave de Srebrenica n'était pas défendable, la communauté internationale, en l'espèce la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, aurait pu au moins agir pour organiser l'évacuation en toute sécurité des habitants de l'enclave dès le lancement de l'offensive des forces serbes de Bosnie et dans les jours qui ont suivi. Plusieurs jours se sont en effet écoulés entre le début de l'offensive contre Srebrenica, le 6 juillet 1995, et la fin supposée des massacres qui ont duré au moins jusqu'au 16 juillet selon les enquêtes du Tribunal Pénal International et le rapport des Nations unies.

C'est pourquoi les responsabilités de ceux qui étaient censés protéger les habitants de Srebrenica doivent être établies.

L'instrumentalisation de l'action humanitaire par la diplomatie française

Les responsables politiques et militaires français qui se sont présentés devant vous ont tous souligné le rôle majeur que la France a joué en Bosnie dans le cadre des Nations unies. Ils en tirent tous une fierté légitime car c'est la France qui était le premier pays contributeur de troupes en ex-Yougoslavie. De nombreux soldats français y ont perdu la vie. C'est aussi à l'initiative de la France qu'ont été adoptés un grand nombre de Résolutions par le Conseil de sécurité des Nations unies, y compris celles établissant les " zones de sécurité " et organisant le droit de recourir à la force pour leur protection.

Permettez-moi de vous rappeler que tout au long de la guerre en ex-Yougoslavie, les organisations humanitaires comme MSF ont critiqué l'opération militaro-humanitaire de l'ONU en Bosnie.

La participation de plus de 7000 soldats français avec un mandat humanitaire à la force de maintien de la paix des Nations unies a entretenu l'illusion de la détermination politique de la France à mettre un terme aux violences contre les civils. L'aide humanitaire a été la seule réponse aux opérations de nettoyage ethnique et aux bombardements des civils. C'est-à-dire que face à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, on a envoyé des militaires distribuer des médicaments, des couvertures et de la farine.

Je pense que cette " observation militaro-humanitaire " de la purification ethnique a contribué à créer les conditions du massacre des habitants de Srebrenica. Pourquoi ? Parce que confier un mandat humanitaire à des militaires en situation de conflit ouvert dans lequel des crimes de masse sont perpétrés revient ni plus ni moins à les désarmer. En d'autres termes, cette pseudo politique humanitaire de la France en Bosnie a finalement été menée au détriment de la protection réelle de la population civile.

Il est inquiétant de voir que le travail d'enquête que vous menez sur la tragédie de Srebrenica n'a conduit pour l'instant à aucun commentaire critique sur ce type d'opérations de l'armée française à l'étranger. L'ambition humanitaire ou de protection des civils continue à être affichée pour légitimer le déploiement de troupes françaises à l'étranger, sans que cette ambition ne supporte l'épreuve des faits.

Dans le cas de Srebrenica, Il est troublant de constater comme le souligne Monsieur Levitte dans son audition que la raison qui a conduit les dirigeants français à durcir leur position contre le Général Mladic et ses hommes a été le choc qu'ont produit au plus haut niveau de l'Etat français les images des Casques bleus enchaînés et utilisés comme bouclier humain par les forces bosno-serbes. C'est parce que les responsables politiques français se sont sentis humiliés qu'ils ont décidé de véritables actions militaires contre les artilleurs qui bombardaient notamment Sarajevo. Les massacres perpétrés tout au long de la guerre en Bosnie par les forces du Général Mladic contre des populations pourtant placées officiellement sous la protection de la FORPRONU n'ont jamais été une réelle préoccupation politique. C'est en substance le sens des propos de Monsieur Lévitte selon lesquels les dirigeants français ont vécu Srebrenica (je cite) " comme un bruit de fond ".

A chaque attaque contre la capitale bosniaque, Sarajevo, contre Gorazde en avril 1994, puis contre Bihac au mois de novembre suivant, enfin contre Srebrenica en juillet 1995, l'humanitaire fut présenté comme l'unique réponse possible à la crise, tandis que la présence de 40 000 Casques bleus sur le terrain devenait un alibi pour refuser une action militaire qui les mettrait en danger, donnant ainsi aux forces bosno-serbes un véritable permis de tuer.

Les frappes aériennes de l'OTAN après un nouveau massacre à Tuzla en mai 1995 ont fini par démontrer l'absurdité et la fragilité du dispositif de la FORPRONU sur le terrain. Au printemps 95, à un moment crucial de la guerre et des négociations de paix en Bosnie, l'ONU s'est trouvée encore plus affaiblie et contrainte de négocier la libération de plus de 400 soldats de la paix pris en otage par les forces serbes de Bosnie. Les Nations unies ont décidé de regrouper les troupes de la FORPRONU dispersées en Bosnie pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise. Cette réorganisation du dispositif militaire des Nations unies, poussée par la France au Conseil de sécurité à la fin du mois de mai 95 et validée ensuite par le Groupe de contact, portait en germe l'abandon militaire des enclaves de l'est de la Bosnie et notamment de Srebrenica.

Cette réorganisation était en outre étroitement liée à l'avancée du processus de paix. Mr Akashi a reconnu devant vous que l'usage de la force militaire n'obéissait pas à un impératif de protection des populations mais était strictement déterminé par les avancées du processus de paix en Bosnie.

Il est encore plus grave dans ce contexte que certains responsables français continuent d'affirmer devant vous, contre toute vraisemblance, que la chute de Srebrenica n'était pas prévisible. Les pseudo débats techniques l'emportent sur le bon sens. Pourtant, la chute de Srebrenica était bien prévisible tout comme les massacres qui l'ont suivi.

Il reste toujours à établir quel rôle ont joué les préoccupations de protection des Casques bleus dans la décision de ne pas recourir aux frappes de l'OTAN lors de l'attaque des Serbes de Bosnie contre Srebrenica. Il reste également à éclaircir si le souci de faciliter les négociations de paix entre Serbes, Musulmans et Croates n'a pas contribué à une réelle décision d'abandon par le Groupe de Contact des enclaves de Srebrenica et Zepa et de leur population. Les faits sont là pour montrer que la disparition de ces deux enclaves de l'est de la Bosnie a effectivement facilité la signature de l'accord de paix de Dayton intervenu deux mois seulement après ces événements tragiques.

Conclusion

Je souhaite pour conclure formuler quelques remarques sur le travail de votre mission.

Les travaux que vous avez entrepris ne sont pas terminés. On ne peut donc présager des résultats de vos investigations. Je fais

confiance aux parlementaires français pour réaliser leur travail en toute indépendance et c'est la raison pour laquelle je me suis présenté devant vous aujourd'hui.

Il n'existe pas en France de tradition bien établie de contrôle parlementaire sur la politique étrangère et les opérations extérieures. L'enquête parlementaire sur le Rwanda en 1998 a constitué un exercice nouveau pour le Parlement. Médecins Sans Frontières a d'ailleurs été auditionné une première fois dans ce cadre. Le travail de l'Assemblée Nationale se poursuit aujourd'hui avec l'examen de la tragédie de Srebrenica. Et j'espère qu'il portera ses fruits.

Je tiens ici à souligner que l'arbitrage entre les impératifs de paix et ceux de protection des civils, ou entre les impératifs de sécurité des forces nationales sur le terrain et les risques qu'un usage de la force pour protéger les populations en danger fait peser sur elles constitue un dilemme majeur pour les sociétés démocratiques et doit être ouvert au contrôle parlementaire. C'est le sens de la démarche de MSF en faveur d'une investigation parlementaire sur Srebrenica.

Je ne vous cacherai pas, qu'il y a quelques mois, lors de la constitution de la mission d'information, nous avons été inquiétés par la décision de limiter l'examen de la tragédie de Srebrenica à l'écriture d'un simple rapport d'information, sa rédaction étant confiée à Monsieur François Léotard, ancien Ministre de la défense entre 1993 et 1995 ; autrement dit un acteur et un témoin privilégié de l'opération de maintien de la paix en Bosnie et de ses conséquences. Ce travail a depuis été confié à une équipe élargie et pluraliste.

Je ne vous cacherai pas non plus que nous avons été également surpris par l'acceptation par votre mission des arguments juridiques avancés par le ministère de la Défense français pour imposer les auditions à huis-clos de tous les officiers français qui étaient sur le terrain en Bosnie. Le Tribunal Pénal International de La Haye a depuis démenti la validité de ces arguments, concernant les contraintes de coopération imposées par la justice internationale.

Enfin, je regrette, qu'à ce jour, aucun survivant des massacres de Srebrenica n'ait été invité devant le parlement français pour témoigner. Cela aurait été un geste fort d'avoir un survivant présent ici dans le Parlement français. Cela aurait contribué à centrer les débats sur l'essentiel : pourquoi la population de Srebrenica a-t-elle été livrée à ses bourreaux ?

Il est prévu que des parlementaires français se rendent en Bosnie dans quelques semaines. Suite au séjour que je viens d'effectuer à Sarajevo, Tuzla et Srebrenica, en mars 2001, avec le Président de MSF, Jean-Hervé Bradol, je peux vous dire que nombreux sont ceux disposés à témoigner. Je suis d'ailleurs moi-même à votre disposition pour faciliter, si vous le souhaitez, la visite de votre mission en Bosnie.

Avant de finir et de répondre à vos questions, il me paraît important de vous redire mes convictions sur la tragédie de Srebrenica.

Autant que la chute, les massacres de Srebrenica étaient prévisibles.

La promesse de protection faite aux habitants de Srebrenica n'a pas été tenue et la volonté politique qui a manqué pour les défendre a contribué à les conduire au massacre. Ils ont été abandonnés.

C'est pourquoi toute la lumière doit être faite sur la part des responsabilités françaises dans cette tragédie.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

DEBAT QUESTIONS/REPONSES

Monsieur Loncle :

Bien entendu, nous allons vous poser toute une série de questions.

Premièrement, sur les remarques que vous avez faites concernant notre mission, j'ai observé qu'elles sont très modérées par rapport à ce que nous entendions il y a quelques mois (pas seulement par vous d'ailleurs, par Médecins Sans Frontières). Je voudrais préciser tout de suite qu'il n'a jamais été question de confier à Monsieur Léotard, tout seul, un rapport d'information. C'est une méthode qui n'a jamais été envisagée.

Dès le début, nous avons cette conscience de cette nécessité du pluralisme.

Vous constatez aujourd'hui que les choses qui sont en marche, le sont avec une volonté évidente de notre part.

Deuxièmement, je n'ai jamais et nous n'avons jamais accepté les arguments juridiques du Ministère de la Défense, que ce soit clair. Pour ma part, je ne les accepte toujours pas. Simplement, une fois la décision prise, je le répète, nous avons le choix entre le fait de maintenir l'audition publique et d'avoir à ma droite des chaises vides - des gens dont on nous a averti qu'ils ne viendraient pas - ou bien faire ce que nous avons fait, c'est-à-dire recueillir de leur part, à huis clos, le maximum d'informations qui seront restituées (je le confirme) dans le rapport.

Là-dessus, les choses sont claires. Je n'accepte toujours pas les arguments du Ministère de la Défense.

Enfin, merci de votre suggestion de faciliter, d'aider notre mission en Bosnie. Je crois que ce serait utile d'avoir de la part de Médecins Sans Frontières un certain nombre d'indications, de conseils utiles. C'est vrai que nous essayerons de voir là-bas le maximum de personnes qui ont été sauvées, épargnées, et je pense que c'est tout aussi utile de les voir là-bas, sur place, que

de les faire venir ici. J'ai peu de choses à dire sur vos remarques, vos conseils, hormis ces petites mises au point. Je note la précision, la richesse de votre témoignage et j'invite aussitôt mes collègues à poser les questions qu'ils souhaitent, à commencer par les deux rapporteurs.

Monsieur Lamy :

Il y a effectivement beaucoup à dire sur votre audition. Je voudrais juste reprendre un point, quand vous soulignez qu'il est inquiétant de voir que le travail d'enquête que nous menons sur la stratégie Srebrenica n'a conduit pour l'instant à aucun commentaire critique sur ce style d'opération de l'armée française à l'étranger.

Je voudrais simplement souligner, qu'en termes de méthode, l'objectif de la mission n'est pas de faire des commentaires ; c'est pour l'instant sur la base d'un certain nombre de faits, d'auditions. Les commentaires seront faits après et là, je ferai confiance à la fois à la presse et aux organisations non gouvernementales pour faire tous les commentaires, et moi-même je ne me gênerai pas pour les faire aussi ; mais je crois qu'il y a un temps pour tout. Effectivement, pour l'instant nous sommes dans un temps d'auditions. C'est pour cela que je n'aurai pas beaucoup de questions à vous poser. J'en aurai simplement deux ou trois pour essayer d'avoir des faits plus précis, non pas encore sur la position de Médecins Sans Frontières que je connais, dont pour l'instant au niveau du travail de la mission je n'ai rien à dire, mais sur ce qui s'est passé, sur l'évolution et sur un certain nombre d'affirmations que vous faites.

Je vais prendre deux ou trois points. Sur le caractère prévisible : vous soulignez un certain nombre de déclarations faites par des dirigeants militaires ou politiques serbes. Vous citez celle du professeur Koljievic ou celles de militaires serbes que vous avez rencontrés ; mais ces déclarations nous les avons entendues tout au long de la guerre de Bosnie et on voyait l'épuration ethnique. Est-ce que les volontaires de Médecins Sans Frontières, qui étaient sur place, ont eu des informations beaucoup plus précises, et quand je dis précises, ce n'est pas de dire il va y avoir une attaque sur Srebrenica ou sur les zones de sécurité puisqu'on savait que de toute façon les Bosno-serbes n'acceptaient pas ces zones de sécurité ? On pouvait toujours se dire, oui, que leur objectif était qu'un jour elles disparaissent. Est-ce que vous avez eu des informations plus précises à ce moment-là sur le caractère prévisible (sur les mouvements de troupes...) ?

Ma deuxième question porte sur votre appréciation, et là encore, est-ce que vous avez eu des informations à ce moment-là sur le rôle des autorités bosniaques ? C'est-à-dire est-ce que vous avez été informé du départ de Nasser Oric ? Vous soulignez à un moment, dans le détail des événements, que le 10 juillet les autorités bosniaques de la zone de Srebrenica attendent des frappes aériennes que promet le Colonel Karremans mais, en même temps, on sait aussi que les troupes bosniaques qui étaient encore en état de combattre sont parties à ce moment-là. Est-ce que vous avez une appréciation ou des informations sur cette ambiguïté qu'il nous faudra aussi comprendre et soulever au moment du rapport, sur le rôle à la fois des autorités politiques et militaires bosniaques ?

Monsieur Salignon :

Je vais répondre à vos deux questions.

Concernant la prévisibilité j'ai plusieurs remarques à faire. Les informations que recueillent les équipes M.S.F. sur le terrain n'ont rien à voir avec le degré des informations recueillies par les militaires.

Cependant, je vous dirai qu'en étant présent dans l'enclave dès le mois de juin, il y avait un certain nombre d'informations faisant état de concentration de troupes importantes autour de l'enclave. C'était véhiculé par les autorités, les Nations Unies, les gens du HCR qui ont été admis à rentrer quelques jours avant la chute avec un convoi.

L'ambiance de l'enclave en juin, également ; il y avait des tentatives de départ de réfugiés, des groupes qu'on estimait à 20, 30, 40. Cela dépendait. Au mois de juin, il y a des groupes qui sont partis vers Tuzla par leurs propres moyens, complètement paniqués avec vraiment une crainte de rester plus longtemps dans la poche. Il y avait des accrochages de plus en plus sérieux, notamment sur la route qui donnait vers Zepa, parce qu'il y avait un petit corridor qui était resté ouvert. Il y avait également cette prise d'observation des postes des Nations Unies par les forces bosno-serbes dans le sud de la poche. Ça a commencé fin mai – début juin. Première remarque.

Deuxième remarque sur la prévisibilité ; c'est que, quand les équipes (notamment Christina et Daniel) sont rentrées dans Srebrenica, ils n'avaient pas à l'esprit que l'enclave, entre guillemets, ne serait pas défendue, et je pense que c'est ça l'élément important : est-ce que l'enclave allait être défendue ou pas ? Ce sont mes deux remarques sur la prévisibilité.

Autrement, je pense l'avoir abordé dans mon audition : notamment les visites que j'ai été amené à faire là-bas, où à chaque fois que je revenais de Srebrenica, j'étais dans un état d'inquiétude par rapport à l'environnement et de tout ce qui se passait au jour le jour.

Monsieur Loncle :

Je me permets de vous interrompre sur ce point parce qu'il y a un écart incroyable entre ce sentiment de prévisibilité que vous exprimez, et ce que nous avons entendu des responsables, responsables des renseignements d'abord (renseignement français, renseignement américain), responsables auxquels étaient transmis ces renseignements ou cette absence de renseignement. J'essaie de voir comment il peut y avoir un tel écart. Quelle est votre appréciation ? Quelle est votre interprétation de cet

écart ? Est-ce que nos services ou les services de renseignements occidentaux étaient nuls ? Est-ce qu'ils le savaient et ils ne l'ont pas transmis ? L'écart est énorme.

Monsieur Salignon :

Je vais vous donner mon point de vue. Je pense que tout le monde savait, et que dans le cadre de notre travail à Belgrade, à Sarajevo, à Zagreb et comme d'autres organisations, je pense au Comité International de la Croix Rouge, au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et bien d'autres personnes qui circulaient dans la région, c'est certain qu'on se voyait beaucoup, qu'on échangeait beaucoup d'informations et qu'on était régulièrement en contact.

J'étais moi-même amené, pendant les visites, à rencontrer différentes personnes à Sarajevo dans l'Etat-Major de la Forpronu, et à chaque fois, nos discussions ont quand même porté, certes, sur l'accès des organisations de secours, l'aide humanitaire, etc, mais aussi sur ce qui était en train de se préparer. Je me souviens de ma première visite en 1994, c'était déjà dans le cadre des discussions.

La prévisibilité, c'est vrai que c'est très choquant d'entendre qu'il n'y avait pas de prévisibilité de la chute, pas de prévisibilité des massacres.

A partir du moment où on crée de toute façon une zone de sécurité comme celle de Srebrenica, et qu'il n'y a pas les moyens dedans, on sait déjà qu'on a gelé une situation, et on se pose la question de ce qui va se passer demain.

Autrement sur la deuxième question que vous m'avez posée, peut-être plus sur les autorités bosniaques ; Concernant Nasser Oric je n'ai pas grand-chose à dire. Comme tout le monde, et comme l'a dit le Colonel Karremans, on s'est rendu compte, à un moment donné, qu'il n'était plus présent dans l'enclave. On avait des contacts à Sarajevo également avec les autorités. Par contre, l'élément que j'ai mis dans l'audition, c'est que Srebrenica était coupée du reste du monde dans le sens où peu de mouvements d'entrées et de sorties étaient possibles, et c'était la même chose pour nous et la population. On parle de la « compagnie » des soldats bosniaques sur Srebrenica ; je pense qu'il faut ramener les choses à leur proportion. On avait des gens qui se défendaient avec l'énergie du désespoir dans une zone de sécurité qui avait été désarmée, à la différence de Gorazde et de bien d'autres.

Il y a un terme qui me choque quand on parle d'abandon de la zone de sécurité par les Bosniaques, parce que quand les événements se sont déroulés, une partie des hommes qui sont partis avec des femmes, des adolescents, des enfants à travers la forêt, ont été accompagnés par ce qui servait de protection civile ou de forces bosniaques à Srebrenica. Ils sont partis avec eux parce qu'il y avait une volonté de protéger la population. Donc, quand on parle d'abandon, je pense qu'ils n'avaient pas les moyens de se défendre. Deuxièmement, ils ont assuré leur responsabilité vis-à-vis de leur population et ils ont tout fait pour essayer d'amener le maximum de gens dans des territoires sous contrôle des autorités de Sarajevo.

Monsieur Léotard :

Merci Monsieur de nous avoir donné toutes ces informations.

Puisque vous avez évoqué ces questions, je voudrais d'abord faire deux remarques liminaires :

La première ce n'est pas M.S.F. qui a fait en sorte que la mission que nous menons soit pluraliste, c'est moi ; c'est moi avec la volonté conjointe du Président Loncle et de mes collègues qui viennent de tous les groupes de l'Assemblée Nationale, et c'est une tradition parlementaire que lorsque nous faisons une mission de cette nature, elle soit pluraliste, c'est évident. C'était une inquiétude bien illégitime.

La deuxième remarque liminaire, c'est que, lorsque je suis intervenu devant cette mission comme ayant été effectivement responsable d'un certain nombre de choses, j'ai demandé que ce ne soit pas à huis clos. Encore une fois, je regrette que l'actuel Ministère de la Défense ait demandé ce huis clos. Si j'avais été aujourd'hui en fonction je ne l'aurais pas demandé pour les officiers qui sont venus. Cela m'amène à parler d'ailleurs de l'impartialité de notre mission, qui nous amène à prendre votre témoignage, tel qu'il est, puisque vous nous l'avez remis par écrit. A vous dire qu'il sera considéré par les rapporteurs, en tout cas par moi-même, exactement sur le même plan que tous les autres témoignages qui nous sont parvenus, de tous ceux (militaires, diplomates, civils compris) qui ont été présents sur place à Sarajevo, à Bihac, à Tuzla et bien entendu à Srebrenica, exactement sur le même plan. C'est-à-dire que nous prenons ce que vous dites avec beaucoup d'attention et avec beaucoup de rigueur. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle je voudrais vous poser quelques questions. D'abord la responsabilité de l'information sur ce sujet. Je souhaite, c'est un vœu que je formule puisque vous jouez un rôle important dans l'éclaircissement de la situation, que vous puissiez faire passer sur votre site Internet la totalité des dépositions qui sont présentées devant la mission. Ce serait, je crois, une contribution utile à la vérité.

Je voudrais poser quelques questions à partir de votre texte lui-même parce que je me suis interrogé sur des propos que vous avez tenus et que vous avez écrits : le manque de courage des Etats occidentaux, le cynisme, etc...

Il se trouve que, comme j'imagine d'autres l'ont fait, je suis allé au chevet de tous les blessés français qui sont revenus. Nous avons eu 600 blessés pendant la guerre de Yougoslavie. Nous avons eu plusieurs dizaines de morts. Je ne peux que souhaiter que la même attention soit portée à ces personnes qu'à d'autres. C'était des jeunes garçons. Certains sont défigurés dans leur visage, dans leur corps, dans leurs membres. Je pense qu'ils méritent aussi la même attention. Je ne vois pas pourquoi on mettrait sur le casque de ces soldats (casque peint en bleu) le mot cynisme que vous avez utilisé ou le mot manque de courage parce que ce sont des soldats qui ont obéi à leurs Etats et que ces Etats ont fait, et pour la France, je le répète, le maximum de ce qu'ils pouvaient faire. Pourquoi dis-je cela ? C'est qu'à un moment, vous dites la France (avec d'autres c'est vrai) aurait

pu... Je vous dis non. Non, je souhaite que vous me disiez comment elle aurait pu... La France aurait pu... Qu'est-ce qu'elle aurait pu faire ? Je voudrais que vous me disiez comment vous voyez les choses parce que vous étiez comme moi-même sur place. Désarmer Sarajevo pour aller au secours de Srebrenica c'était perdre Sarajevo. Désarmer Bihac pour aller au secours de Srebrenica c'était perdre Bihac.

Je ne suis pas militaire et vous non plus, comment pouvez-vous penser qu'on pouvait déplacer des forces militaires importantes d'un endroit à un autre alors que dans l'endroit où elles étaient, elles protégeaient déjà des centaines de milliers ou des dizaines de milliers de civils ? Si Bihac et Sarajevo ont été protégées ou ont été définitivement protégées (et ce sont des Bosniaques musulmans qui étaient dans ces deux zones) c'est parce que probablement il y avait des soldats pour les protéger.

Je voudrais avoir votre sentiment aussi sur la situation de M.S.F. dans les autres zones de sécurité. Vous avez parlé de centaines de villes et villages, Cerzka, Bratunac, etc, où des horreurs se sont produites. Est-ce que vous avez senti une différence entre la situation de Srebrenica et celle de ces autres zones ? Tout cela tourne autour du terme que vous avez utilisé, que François Lamy a rappelé tout à l'heure de prévisibilité.

Avec beaucoup de pudeur, je pense que dans une guerre la prévisibilité d'une horreur est assez forte et que malheureusement c'était une guerre, comme vous l'avez très justement souligné. Une guerre que jamais l'Onu n'a voulu reconnaître comme telle.

Lorsque nous avons entendu Monsieur Boutros-Ghali, hier ou avant-hier, avec le Président et notre rapporteur, il nous a dit avoir été hostile au départ à l'intervention de l'Onu dans cette affaire et ne pas avoir voulu, pendant tout son mandat, faire en sorte que ce soit une réponse à une guerre. Je crois que dans votre document, ce qui est très intéressant et, je crois, très important pour la communauté internationale, et j'aimerais avoir votre sentiment comme ONG, c'est la disparition totale des casques bleus, parce qu'aucun Etat, finalement, ne fournira désormais de casques bleus, et s'appuyant d'ailleurs sur votre rapport, et vous avez raison de dire que si c'est un échec aussi lourd, aussi flagrant, il n'y a aucune raison – en tout cas si jamais j'étais en responsabilité – que la France envoie désormais des soldats sous casques bleus pour protéger qui que ce soit.

D'ailleurs, si les violences se poursuivent aujourd'hui au Kosovo, au bord de la Macédoine, malgré la présence de plusieurs dizaines de milliers d'hommes supplémentaires par rapport à ce qu'il y avait en 1995, c'est bien parce que, malheureusement, la situation est celle d'une guerre, et que si jamais ces soldats se retiraient, vous savez mieux que quiconque que probablement, hélas, les massacres reprendraient immédiatement.

Je veux dire simplement que c'est probablement utile de faire ce constat. Je vous pose la question de savoir s'il y a d'autres formules que celles qui ont été choisies encore une fois par la communauté internationale.

Je termine par cette réflexion parce que quand vous parlez de la communauté internationale, vous dites les forces de l'Onu, les casques bleus d'un côté (il s'agit en fait des néerlandais), et quand il s'agit d'autres vous dites les généraux français. Permettez-moi de vous dire qu'ils étaient tous, néerlandais, français, belges, canadiens, ukrainiens, sous l'autorité de Monsieur Kofi Annan, sans aucune exception. J'aimerais savoir pourquoi vous faites la distinction entre les casques bleus d'un côté qui sont en fait des néerlandais et de l'autre des généraux français. Les généraux français étaient sous l'autorité de Monsieur Kofi Annan.

Dernier point, parce que, là, c'est une contradiction très forte avec les autres auditions et je souhaite qu'on puisse établir la vérité, lorsque vous dites qu'il n'y a pas eu de veto du gouvernement hollandais, encore une fois je pense que vous avez plus que le droit de le dire, le devoir, c'est le contraire de ce que nous ont dit un certain nombre de responsables politiques qui sont venus ici même, à votre place. Pour la mission il y a une vraie question majeure. Monsieur de Charette, Monsieur Levitte, Monsieur Juppé, un certain nombre de responsables politiques et des militaires nous ont dit exactement le contraire. Je vous demande de vous mettre un instant à notre place, il y a là, pour nous, une difficulté majeure pour établir la vérité. Si vous le pensez, vous avez le devoir de le dire mais nous avons un certain nombre d'éléments et notamment celui de Monsieur de Charette qui nous a affirmé, ici, il y a une semaine, « non pas du tout, il y a eu un veto précis, formel, explicite du gouvernement hollandais. »

Quelques réflexions qui sont à la fois des réflexions et des questions mais je me calquais sur votre intervention qui est faite également de réflexions et de questions.

Monsieur Loncle :

Sur ce dernier point, j'ai souligné tout à l'heure un des grands écarts qui vont nous faire problème pour approcher de la vérité. Je veux parler des renseignements prévisibles, imprévisibles. Le deuxième grand écart c'est la version hollandaise et la version française sur la nécessité ou non, l'urgence ou non, la décision positive ou non, de faire intervenir une opération aérienne.

J'ai parlé à mes collègues que nous approchions Monsieur Kinkel, le Ministre allemand, puisque parmi les témoignages dont parlait François Léotard, Monsieur Millon nous a dit qu'il avait entendu les avis hollandais au Sommet de Strasbourg en présence de Klaus Kinkel. Donc, son témoignage est précieux.

Il y a là véritablement deux versions différentes, les uns disant « les Hollandais ne voulaient pas d'opération aérienne ». Ils

nous l'ont dit. Ils nous l'ont même dit avec vraiment tout leur cœur et les Hollandais disant « nous aurions souhaité une opération aérienne. » C'est l'un des écarts qu'il va nous falloir combler.

Monsieur Salignon :

Je vais essayer de répondre à toutes les questions. La première chose par rapport aux soldats qui sont morts ou qui ont été blessés là-bas. Je les ai fréquentés, je les ai vus. J'ai beaucoup de respect pour eux. Simplement, je garde des images en tête de soldats, et notamment à Sarajevo une fois, de gens en pleurs et complètement démolis par la mission qu'on leur avait confiée.

Par rapport à ce qu'aurait pu faire la France et qu'est-ce qu'on aurait pu faire, je pense que dans toute cette histoire et ça rejoint un peu toutes les questions qu'a posées Monsieur François Léotard, on parle de technique, de structures, de réorganisation d'opérations et on oublie la volonté politique. Je pense qu'on peut parler de tout ce qu'on veut, on peut augmenter les budgets, envoyer plus de matériel, ça ne changera rien s'il n'y a pas de volonté politique de protéger les populations.

Si on reprend un peu le rapport Brahimi qui est un rapport technique, il y a une confusion entre tous les objectifs, et la protection n'est certainement pas au centre des priorités.

Sur les autres zones de sécurité, on avait une équipe à Gorazde. Il y a une grosse différence à Gorazde : c'était une enclave qui n'était pas désarmée, ce qui a changé beaucoup de choses. Et puis la volonté en avril 1994, à un moment donné, a été là, et a influé certainement, a fait reculer les autorités de Pale.

Quoi qu'il en soit, la réalité de Gorazde a été une réalité inacceptable pendant plusieurs années de siège, complètement coupée du monde (c'était une enclave un peu plus grande) avec les mêmes conditions de vie pour la population à l'intérieur.

Quand on parlait de l'Onu, Monsieur François Léotard, sur ce refus de reconnaître la guerre, etc, pour moi, l'Onu c'est les Etats qui la constituent. Là aussi, je reviens sur ce que je viens de dire, sur l'absence de volonté politique. A partir du moment où il n'y a pas de volonté politique, comment peut-on parler de mesures concrètes pour essayer de protéger les populations civiles ? Parce que, c'est vrai que je ne suis pas un stratège, je ne suis pas un géopoliticien, mais quand on parle de certaines auditions qui ont eu lieu ici, il y a très peu de personnes qui sont intervenues pour les victimes. C'est vrai que ça m'a énormément choqué.

Sur cette distinction sur une base de nationalité entre les casques bleus en Bosnie où nous intervenons : si j'ai insisté sur ce point c'est que, pour moi, je veux souligner que la France a une responsabilité particulière, même dans le cadre d'une mission des Nations Unies, à partir du moment où ce sont deux généraux français au moment de la chute de Srebrenica qui sont à même de prendre les décisions au niveau militaire.

Pour le veto du gouvernement néerlandais, je suis un peu surpris. J'ai l'impression qu'on mélange beaucoup de choses, à la fois la période qui va du 6 au 11 et puis après la période qui va après le 11. Laissons un peu les faits juger par eux-mêmes pour la suite.

Monsieur Léotard :

J'ai oublié de vous dire une phrase qui m'a perturbée, troublée. Je la cite (page 15) : « les massacres n'ont jamais été une réelle préoccupation politique... » J'arrête parce qu'on ne va pas faire une polémique avec vous. Simplement, non, ce n'est pas vrai. Les massacres ont toujours été, bien évidemment dans une démocratie, à travers la télévision, à travers le sentiment humain que nous avons, une préoccupation politique.

Monsieur Salignon :

Je suis désolé mais j'avais le droit de penser le contraire et les faits le démontrent.

Monsieur Léotard :

Bien sûr. J'ai le devoir de vous dire le contraire.

Monsieur Loncle :

J'ai deux questions à vous poser Monsieur Salignon, l'une sur le principe même des enclaves, des zones de sécurité. L'expérience que vous avez vécue, que nous avons vécue collectivement, Srebrenica, et l'analyse telle que vous l'avez relatée me conduit à penser que vous mettez en cause le principe même ou en tout cas la manière dont ces enclaves, ces zones de sécurité étaient organisées. Est-ce que c'était une faute supplémentaire ?

Deuxième question : vous avez mis en cause la capacité des chefs militaires sur le terrain. Je voudrais avoir là-dessus un peu plus de précisions : que leur reprochez-vous exactement ? Il y a les décisions, l'absence de volonté politique à laquelle vous avez fait allusion mais il y avait sur place des chefs militaires qui ne sont pas toutes les cinq minutes en train de téléphoner pour savoir ce qu'ils doivent faire, qu'ils doivent s'engager eux-mêmes. Ces généraux sont venus. Ils ont témoigné. Il y a là, encore, un écart évidemment entre ce qu'ils disent et ce que vous dites et en quoi mettez-vous en cause leurs capacités militaires au cours de ces événements ?

Monsieur Salignon :

Je pense que votre mission en se rendant en Bosnie va rencontrer un certain nombre de survivants. Ils disent beaucoup de choses (je pense que c'est quelque chose d'important). A partir du moment où il y a une promesse de protection qui a été faite à cette population, que l'on crée des zones protégées, qu'on y met des soldats pour les protéger et que cette promesse n'est pas tenue et amène au massacre, je pense que c'est ça dont je suis en train de discuter. Et puis après sur la manière pratique dont ça s'est passé au fur et à mesure, je pense que c'était aux gens qui étaient responsables d'en parler et puis à vous de faire la part des choses. Le principe des enclaves, je l'ai dit, c'était une manière de geler la situation mais, ce qui était particulièrement important, c'est que ça a interdit tout mouvement pour les Bosniaques d'entrée et de sortie. Quand je dis pour les Bosniaques, je pense principalement à la population civile. Il y a des gens qui se sont retrouvés otages, qui se sont retrouvés dans un ghetto. Je n'ai pas connu la 2ème guerre mondiale mais quand je suis rentré à Srebrenica, la première fois, j'ai revu les images du ghetto de Varsovie pour vous donner une idée de comparaison. J'ai vu une situation où les gens étaient parqués et où j'avais l'impression qu'à l'extérieur il y avait des miliciens serbes qui avaient une bonhomie et une joie de vivre, qui étaient là devant un camp retranché, et qu'il y avait des gardiens de la population bosniaque qui étaient des casques bleus.

Monsieur Loncle :

Donc c'était une erreur partout, les enclaves...

Monsieur Salignon :

Je ne sais pas si c'était une erreur. Je dis simplement qu'aujourd'hui, quand on voit le résultat de ce qui s'est passé à Srebrenica on ne peut pas dire que c'était bien d'avoir une enclave à Srebrenica. Je ne sais pas de quoi on parle.

Monsieur Loncle :

Et les capacités des chefs militaires ?

Monsieur Salignon :

Je ne sais pas comment répondre à votre question sur une capacité des chefs militaires. Je dis simplement qu'il y avait ...

Monsieur Loncle :

Attendez... Vous les mettez en cause nettement dans le texte.

Monsieur Salignon :

Il y a eu des demandes faites... Il y a eu une attaque contre une zone de sécurité des Nations Unies à Srebrenica. Il y a une attaque qui est massive, violente, où il y a des bombardements de la population civile, où à l'hôpital on reçoit des dizaines de blessés entre le 6 et le 10. Pendant cette période, il ne se passe rien. Il y a une ou deux journées où il y a un survol d'avions de l'Otan. On promet à la population des frappes, il ne se passe rien. Ensuite, on va vers la déportation et les massacres. A un moment donné, aucune décision n'a été prise et le fait qu'il n'y ait pas eu de décision, et notamment sur l'usage des frappes aériennes ou d'autres éventualités pour essayer au moins de trouver des solutions pour protéger la population. J'ai un exemple, c'est ce convoi du HCR qui arrive alors que la déportation est terminée, et qui arrive avec le matériel, les médicaments, etc, qui est déposé dans les mains des Serbes qui le récupèrent. Pour moi, c'est un symbole de cette non-prise de responsabilité, de ce manque de décisions qui n'ont pas été assumées, et tout le monde se retranche derrière le fait qu'on ne pouvait pas savoir, etc... Je ne suis pas plus spécialiste que ça, je suis désolé...

Monsieur Loncle :

J'en conviens mais je pense que votre réponse justifiait ma question.

Monsieur Brana :

Deux commentaires à titre personnel avant de vous poser des questions plus précises sur votre rapport :

Première analyse, je rejoins d'ailleurs ce que François Lamy disait tout à l'heure, tous les deux nous avons participé à la mission sur le Rwanda, et ce que je veux vous dire c'est que de tradition et pour essayer de faire la clarté et d'être le plus objectif possible on s'interdit des commentaires critiques lors des auditions. Cela n'empêche pas que nous avons notre idée sur ce qui a pu se passer mais nous nous abstenons de faire des commentaires critiques, ce qui ne veut pas dire que nous ne les ferons pas le jour où le rapport sera remis. Sera-t-on tous unanimes ou pas, on verra mais chacun s'exprimera librement comme il est de tradition au Parlement français.

Le deuxième point, c'est sur l'écart entre la version hollandaise et la version française. Personnellement, mais ça n'engage que moi, d'après ce que j'ai compris c'est beaucoup plus une affaire de dates qu'une affaire de pour ou de contre. Dans un cas, ce sont les dates du 6 au 10, de l'autre c'est le 10 et 11.

Les questions plus précises :

Vous avez, ce qui est un élément nouveau, qui m'a paru important, fait part de votre entretien avec le Professeur Koljievic. Il y a deux points que vous abordez qui me paraissent intéressants. Il vous fait part de villages serbes brûlés et de civils exécutés. Est-ce que vous avez eu des précisions sur ces villages serbes brûlés par les Bosniaques et sur ces civils qui ont été ou qui auraient été exécutés ?

Le deuxième point qu'il aborde, c'est lorsqu'il vous fait part de la volonté des militaires d'appliquer la loi du Talion, ce qui, par rapport aux règles de la guerre, justement est tout à fait condamnable, et cela figure d'ailleurs en toutes lettres dans les

statuts de la Cour Pénale Internationale.

Il vous a présenté ça comme la volonté des militaires. Est-ce que les autorités civiles de Pale, devant vous, s'impliquaient dans cette volonté du Talion ? C'est-à-dire qu'ils rejetaient cette volonté sur les militaires ou est-ce qu'ils la prenaient à leur compte ? La différence est, bien entendu, dans la responsabilité collective que cela peut entraîner, et dans la responsabilité particulière de ce Professeur Koljievic.

Deuxième série de questions :

Lorsque vous parlez du 13 juillet à Tuzla, vous dites « des informations commencent à circuler sur une colonne de réfugiés qui a tenté de fuir l'enclave et pour laquelle aucune assistance n'a été rapportée. » Est-ce que sur ce 13 juillet, vous avez des informations précises ? Est-ce que vous avez des témoins que l'on pourrait d'ailleurs entendre lorsque nous irons sur place parce que vous ajoutez un petit peu plus loin « que nos équipes » donc les vôtres, « sur place ont témoigné des marques évidentes de sévices que portaient de nombreuses femmes et jeunes filles » (on comprend de quoi il s'agit) mais quel est le jour là aussi ? C'est dès le 13 juillet que vos services ont remarqué ces sévices que portaient ces femmes et ces jeunes filles ?

Monsieur Salignon :

Concernant les discussions avec le Professeur Koljievic qui est Vice-Président des Serbes des autorités à Pale... sur les violences autour de l'enclave je n'en sais trop rien. Je sais qu'il y avait de l'activité, il y a eu des accrochages à l'extérieur mais je n'en sais pas beaucoup plus. Par contre, c'est vrai que c'était une information véhiculée de toute façon dans les médias, de manière très, très forte par la télévision à Pale et que tout le monde reprenait à son compte. Donc, la part de vérité là-dedans... Il y a certainement une part de vérité mais je n'en sais pas beaucoup plus.

Sur la loi du Talion, les règles de la guerre, je pense que les autorités civiles que Monsieur Koljievic représentait, pour moi comme dans beaucoup de zones où on intervient il y a toujours un double discours. Il est très difficile de savoir ce que veulent imposer les militaires. Il était quand même le proche collaborateur de Radovan Karadzic et c'est très difficile à dire. Par contre, il y avait un durcissement clair et net à cette période-là qui n'était pas nouveau des autorités de façon générale à Pale, et il a toujours été très difficile de rentrer en contact avec les militaires, que ce soit les rencontres sur le terrain – elles étaient ce qu'elles étaient -, je vous l'ai dit nous étions ridiculisés. Et toute la pression et la manière dont se passaient tous les mouvements qu'on pouvait être amené à réaliser...

De ce double discours je dirais qu'il y avait un durcissement des autorités à une période où les combats reprenaient en Bosnie et où de toute façon il y avait pas mal de déclarations faites à l'époque par Radovan Karadzic sur la télévision de Pale disant qu'il y aurait des représailles et en utilisant toutes ces informations-là. C'est ma première réponse.

Par rapport au 13 juillet, il y avait des équipes M.S.F. qui travaillaient à Tuzla depuis le début de la guerre... Des témoins vous en verrez, vous en verrez beaucoup à Tuzla, à Sarajevo. Beaucoup vous raconteront ces éléments-là. Pourquoi je parle du 13 ? Parce que le 13 M.S.F. a fait un communiqué de presse parlant de ces événements-là et notamment sur les marques évidentes de sévices que portaient un certain nombre de femmes et de jeunes filles. Donc, c'est une réalité qui apparaît très, très tôt et je dirais même que le 12 au soir il y a déjà de éléments qui apparaissent à Tuzla. On peut difficilement dire qu'à Tuzla les gens ne savaient pas et puis, après, il y a quand même des informations, je suppose, qui étaient transmises par le Colonel Karremans à sa hiérarchie.

Madame Aubert :

Je voulais revenir sur ce problème du veto hollandais. Je n'ai pas senti dans les auditions que nous avons eues de divergences sur l'enchaînement des faits mais le veto hollandais dont tout le monde parle c'est celui du 11 juillet. Là où la version diverge, certains l'interprète comme un refus général de frappes aériennes de la part des Hollandais et les Hollandais ne contestent pas qu'ils ont refusé ces frappes le 11 juillet mais ils disent que c'était trop tard et il y a effectivement un certain nombre d'arguments qui montrent que c'était sans doute inopportun à ce moment-là. Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait des contestations sur l'enchaînement des faits avant. On confond aussi les Hollandais sous commandement de l'Onu et les Hollandais sous commandement hollandais si je peux me le permettre ; c'est-à-dire les ministres hollandais d'un côté et le Colonel Karremans qui était sous commandement de l'Onu.

Vous dites, à plusieurs reprises, que vous avez fait des tribunes dans Libération, fait des communiqués. Je relis le passage concernant le début juillet : « au fur et mesure que les nouvelles de Srebrenica nous parvenaient elles étaient rendues publiques. C'est ainsi que M.S.F. a, dès le 6 juillet 1995 et presque quotidiennement, publié des communiqués de presse décrivant la tragédie », etc... et vous signalez également d'autres alertes plus tôt, en juin 1995 ou même en 1994 mais vous n'évoquez pas dans votre témoignage des contacts qui auraient pu se faire avec les autorités politiques de l'époque. Est-ce que, vous-même, vous avez cherché à joindre les plus hautes autorités de l'Etat sur le sujet ? Quelle a été la réaction s'il y en a eu une ou à l'inverse est-ce que vous avez été en contact avec des autorités politiques ou même des élus qui auraient été alertés là-dessus ? Quelles ont été leurs réactions ?

Dernière question plus générale : vous avez amorcé un développement que je trouve intéressant concernant le militaire et l'humanitaire et la confusion qui a été induite selon vous par le fait qu'on confie un mandat humanitaire à des militaires, ce qui a donné l'illusion, effectivement, à la population qu'elle allait être protégée. C'est-à-dire que le travail humanitaire de ces militaires allait forcément aller de pair avec une action d'assurer la sécurité, qui est effectivement la mission des militaires.

J'aimerais que vous puissiez aller plus loin là-dessus. Pour m'être rendue aussi en Albanie, en Macédoine, au moment du Kosovo, on avait eu beaucoup de conversations également avec les militaires, d'une part, et les ONG, de l'autre, sur cette question-là qui était assez polémique. Les militaires, eux-mêmes, souvent se plaignaient de cette confusion mais j'aimerais que vous précisiez votre point de vue là-dessus et de dire aussi ce qui selon vous serait souhaitable en termes de mandat ou quel est le rôle, selon vous, du militaire et de l'humanitaire et à l'avenir dans les interventions ou les missions de l'Onu qu'est-ce qu'il conviendrait d'éviter ou de faire.

Autre point aussi qui crée débat régulièrement, c'est l'utilisation de l'arme aérienne et les troupes au sol. L'arme aérienne, effectivement, a un rôle à jouer c'est évidemment mais elle est de plus en plus utilisée et peut-être souvent un peu mystifiée et sert d'évitement à l'affrontement au sol qui, pourtant de toute évidence, paraît indispensable si on veut vraiment protéger les populations et résoudre les problèmes sur place. Les bombardements ne protègent pas forcément la population. On l'a vu lors de l'intervention au Kosovo où au sol les populations étaient livrées aussi aux agresseurs.

Sur ces deux points « humanitaire et militaire » et « aérien, troupes au sol », même si pas plus vous que moi ne sommes des grands spécialistes de la chose militaire, néanmoins j'imagine que de par vos observations sur le terrain vous avez des choses à dire là-dessus.

Monsieur Salignon :

Tout d'abord pour les contacts : je pense qu'ils ont été nombreux et multiples, avec des associations qui suivaient en France la situation, avec le Ministère des Affaires Etrangères, ce sont les cellules de crise qui existent, par exemple. Ou encore comme en avril 1994, quand on avait été amené à voir le Président François Mitterrand. Il y avait un certain nombre de contacts réguliers qui étaient faits. Ils étaient faits sur le terrain, ils étaient faits à notre niveau. Dès qu'on en avait l'occasion on rencontrait ou on faisait passer des messages, on envoyait des lettres à des gens comme Monsieur Carl Bildt, comme les différents interlocuteurs sur le terrain. A Sarajevo, nos représentants étaient en contact avec la Forpronu, la branche militaire et les branches civiles. C'était comme ça un peu sur tous les endroits où nous étions présents. A cette période, on a été en contact avec beaucoup de gens, tout en ayant au quotidien à découvrir une situation qui était changeante au jour le jour. On était en train d'alimenter comme on pouvait les décideurs.

Par rapport à l'humanitaire et le politique, je pense avoir dit beaucoup de choses dans l'audition par rapport à ce qui concerne la Bosnie et sur la confusion des genres. Sur cette question je ne vois pas ce que je peux rajouter de plus. C'est un problème récurrent sur beaucoup de terrains sur lesquels on intervient, que ce soit en Afghanistan ou ailleurs, sur ce mélange dans les opérations de maintien de la paix ou dans les opérations des Nations Unies entre ce double objectif : un, l'établissement de la paix, l'autre les secours. Bien souvent, il y a une confusion des genres qui rend d'avantage difficiles les opérations de secours sur le terrain, voire les mets en danger. Je dirais confusion des genres, il faut savoir séparer les choses qui sont différentes.

Sur l'arme aérienne et les troupes au sol, sincèrement je crois que vous avez répondu à ma place. Je ne suis pas un technicien. Je pense, par contre, que c'est une véritable question qu'il faut aborder parce qu'à partir du moment où elle conduit à sacrifier les populations pour protéger la sécurité des soldats au sol, comme cela a été le cas en Bosnie, la question elle est posée, elle est là.

Madame Aubert :

Sur les contacts politiques, est-ce que vous avez eu un contact direct avec un Ministre de l'époque ? Est-ce que vous avez souvenir de conversations directes avec des ministres français ?

Monsieur Salignon :

Je ne réponds pas précisément parce que je ne me souviens pas de noms mais je peux vous dire qu'on n'arrêtait pas de développer des contacts, qu'on allait régulièrement au Ministère des Affaires Etrangères et qu'on rencontrait beaucoup de gens, soit de manière formelle, soit de manière informelle.

Madame Aubert :

Comment réagissaient-ils ?

Monsieur Salignon :

« On ne sait pas, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Oui, on est au courant, on va s'en saisir... » Je me souviens d'une conversation téléphonique entre Monsieur Bernard Pécoul qui était Directeur Général de M.S.F. à l'époque et Monsieur Koffi Annan, responsable des opérations, de maintien de la paix si je ne fais pas d'erreur et où on l'informait au quotidien de ce qui était en train de se passer, des problèmes de protection qui étaient en train de se poser pour la population, de la séparation des hommes et des femmes, des massacres dont on supposait qu'ils étaient déjà en cours dont on avait très peur et qui nous disait « nous sommes en train de prendre les mesures nécessaires pour essayer de faire que l'Onu protège la population civile. » C'était des déclarations d'intention.

Monsieur Lamy :

Il y a dans votre déclaration quelque chose sur laquelle j'aurais aimé que vous vous explicitiez un petit peu. Vous dites, le 14 juillet 1995, la liste de blessés, vous l'avez remise d'abord à qui ?

Monsieur Salignon :

Elle a été établie. Ensuite elle a été remise. C'est-à-dire que le 13 il y a eu une demande pour préparer l'évacuation des blessés qui est adressée à l'équipe des M.S.F. sur le terrain, et comme dans toute opération, à ce moment-là, on évacue, on essaye de faire que l'évacuation se passe dans les meilleures conditions. Il y a une liste qui est établie, des gens qui vont monter dans les camions, qui vont partir et qui vont être amenés à être soit accompagnés par le CICR, soit par le Haut Commissariat des Nations Unies, comme à un moment donné ça a été envisagé. Cette liste a été remise au responsable de la Forpronu à Potocari et puis ensuite...

Monsieur Brani (?) :

Elle a été remise...

Monsieur Salignon :

Justement je ne peux pas le dire... Je sais simplement qu'une sélection a été faite. On sait à Bratunac qu'un certain nombre de personnes ont été séparées du reste du groupe. On sait aussi que le Major Nicolic quand il est rentré dans la base, dans les jours qui ont suivi, a marqué sept noms sur un papier et est parti avec et ces sept personnes ont été déposées à Bratunac dans les mains des autorités bosno-serbes... Ce sont tous ces éléments-là...

Monsieur Lamy :

C'est-à-dire que le Général Mladic a eu cette liste ?

Monsieur Salignon :

Sincèrement je ne sais pas.

Monsieur Lamy :

C'est ce que vous semblez dire...

Monsieur Salignon :

Je dis que la liste a été établie et que je pense, personnellement, qu'elle a servi à sélectionner des gens. Ça, je le dis. On a eu des discussions très intéressantes à Tuzla avec un certain nombre de survivants qui expliquaient que, certainement, elle avait dû tomber dans les mains des autorités mais peut-être dans le cadre de négociations pour préparer l'évacuation. Donc, avec ça, il y a une réalité qui est là.

Je pense que, dans une situation comme celle-là, vous avez 50 blessés dont des blessés graves... Il y a des casques bleus qui ont signé un accord de reddition et qui sont en train de préparer, avec les Nations Unies et le CICR, des évacuations. De toute façon, c'est une manière normale d'essayer de faire que les gens qu'on va évacuer soient évacués en sachant qui ils sont et être sûrs qu'ils ne vont pas disparaître au cours du voyage. Par contre, cela montre aussi la difficulté sur le terrain, à ce moment-là, de la situation et de tout ce qui s'est passé, de l'action des autorités serbes, des militaires qui étaient là. Il n'y avait plus de règle je pense et puis d'ailleurs ça s'est prouvé dans les jours qui ont suivi avec les massacres qu'ils ont connus.

Madame Aubert :

Je souhaitais évoquer le changement de présidence. Ça a été aussi un thème récurrent dans nos auditions. Sur les conceptions différentes qu'il y aurait ou qu'il y aurait eues entre celles de François Mitterrand et celles de Jacques Chirac.

Par ailleurs, j'ai suivi, sans doute comme d'autres ces entretiens avec Jean-Pierre Elkabach où il évoque cette question à un moment donné, où justement il dit clairement que nous ne sommes pas en guerre contre la Serbie.

J'aurais aimé avoir votre point de vue sur, selon vous, quel était le climat ou quelle était la perception des deux Présidents et comment vous avez vécu ou senti le changement de présidence, même si, le résultat à l'arrivée, n'est pas convaincant.

Monsieur Salignon :

C'est vrai qu'il y a eu cette constitution de la force de réaction rapide mais je vous répondrai d'une autre manière. Quand je suis allé en Bosnie en mars, récemment, la plupart des témoins et des survivants qu'on a pu rencontrer, voire des responsables politiques, ont des propos très, très durs, concernant Morillon, le Général Janvier, et même gardent un très mauvais souvenir de la visite de Mitterrand à Sarajevo et les conséquences que pour eux ça eu en termes de dégradation de la situation.

Il y a des termes qui sont employés dans leurs bouches comme « serbo-français » pour parler de certains des hommes politiques français. Les survivants sont aujourd'hui dans une situation où ils vivent dans des camps de fortune encore à Tuzla et Spionica, ne peuvent pas rentrer chez eux et ont complètement été oubliés depuis des années passées, ne savent toujours pas ce que sont devenus les membres de leurs familles parce qu'il y a encore énormément de personnes qui ont disparu. Donc, il y a un ressentiment important.

Je pense que vous vous rendrez compte là-bas de la situation. Aujourd'hui, ce sont des gens qui sont extrêmement intéressés, je pense, par les démarches de la mission d'information ici, qui sont prêts à témoigner mais qui ont une énorme rancœur sur la politique de la France en Bosnie à cette période. Je pense que ce sera très intéressant, dans le cadre de votre visite de rencontrer ces gens-là et de voir ce qu'ils ont à dire à ce propos.

Monsieur Loncle :

Mais que fait le pouvoir bosniaque depuis lors ?

Monsieur Salignon :

Je pense que c'est très inégal et qu'aujourd'hui au niveau politique il y a beaucoup de changements en Bosnie. Il faut vous adresser aux responsables là-bas pour en discuter. Ce n'est pas à moi de répondre à leur place. Mais ce que je vous ai dit, c'est que les réfugiés, aujourd'hui, sont dans une situation identique à celle de quand ils sont arrivés en juillet 1995 et que leur avenir est très sombre.

Madame Aubert :

Vous, à l'époque, est-ce que vous avez senti un changement de politique ou pas au moment du changement de présidence en mai 1995 ?

Monsieur Salignon :

Il y a eu un changement de politique par rapport à la constitution de la force de réaction rapide, dans le cadre des négociations de Dayton. Ce sont simplement les faits qui me font dire ça mais je ne peux pas en dire beaucoup plus.

Monsieur Léotard :

Je voudrais juste prolonger une des questions de Marie-Hélène AUBERT que j'ai trouvée intéressante et qui pourrait, je crois, servir pour l'avenir. La question portait sur le militaro-humanitaire et je la trouvais très pertinente. Est-ce qu'à partir du rapport Brahimi, à partir de ce que vous savez sur les autres zones dans lesquelles M.S.F. intervient et les autres ONG, vous avez une doctrine sur ce sujet ? En d'autres termes, je crois que c'est la fin du militaro-humanitaire, comme vous le dites dans votre document. Je crois que c'est fini et que les Etats ne le font plus. Je voudrais savoir si c'est vraiment le vœu des ONG ? En d'autres termes, l'accès aux victimes, le respect des conventions de Genève pour des médecins, est-ce que c'est votre sentiment ? Est-ce que vous pourrez le faire sans un appui militaire ? Est-ce que vous souhaitez le faire sans appui militaire ? Et c'est vrai que l'exemple de la Somalie, du Cambodge, de la Yougoslavie, etc, montrent que ça devient quelque chose qui est refusé par les Etats et apparemment refusé par vous-mêmes. Est-ce qu'il y a une doctrine qui est en train de s'élaborer au niveau des ONG et par M.S.F. notamment sur ce sujet ?

Monsieur Salignon :

M.S.F. a été consulté sur la demande du Conseil de Sécurité, dans le cadre du travail sur la protection des populations par l'Onu en situation de conflit. Là-dessus, on vous fera remettre le texte de la déposition de James Orbinsky et de Françoise Saulnier de M.S.F., devant le Conseil de Sécurité, qui aborde ces questions.

Je peux vous dire, plus personnellement, sur le rapport Brahimi, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure : un rapport très technique mais sur ce détail-là de la démarche de M.S.F., des consultations et des discussions qui ont eu lieu, il est clair que pour M.S.F. c'est un enjeu réel, qu'on suit de manière attentive. J'ai cité deux personnes qui travaillent là-dessus. C'est un enjeu que l'on voit non pas en termes de structures, de moyens mais vraiment en termes de protection et des conséquences que cela peut avoir directement sur la protection des populations. Je reviens un peu sur cet objectif central parce qu'aujourd'hui les discussions prennent en considération les déplacements de populations, le maintien de la paix, et ensuite la protection des populations.

Monsieur Loncle :

Merci beaucoup de cette contribution. Les informations que nous avons recueillies nous seront extrêmement précieuses et n'hésitez pas à nous faire parvenir d'autres documents. Peut-être garderons-nous un contact avec vous en vue de notre mission en Bosnie et par conséquent merci beaucoup.